

AIDE-MÉMOIRE
MENER UNE ACTION
D'INFLUENCE DES
POLITIQUES PUBLIQUE

La démarche vise à bien situer l'enjeu de santé publique dans son environnement politique, à évaluer la pertinence et la faisabilité d'entreprendre ou non une intervention, à convenir des modalités les plus appropriées d'intervenir et à assurer la cohérence du message.

Chacune des **trois étapes** inclut une brève description des éléments à considérer ainsi que des questions permettant de déterminer l'orientation des actions.

1 PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE

1.1 DÉFINIR LE PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

1.1.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES

- Documenter, en continu, la problématique de santé publique.
 - Recension des écrits et collecte de données (données de surveillance, littérature grise et scientifique, etc.)
 - Veille stratégique et scientifique
 - Expérience terrain (partenaires, CISSS/CIUSSS, etc.)
 - Mise à jour des données et de la littérature
 - Synthèse critique



- La revue de littérature est-elle complète et à jour ?
- Les données employées sont-elles les plus récentes ?
- Les sources de données sont-elles crédibles et reconnues par des pairs ?
- Quels sont les concepts clés, le modèle logique, les indicateurs ?
- Quels sont les principaux constats issus des recherches ?

1.1.2 DÉFINIR LE PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

- Identifier le problème de santé et démontrer en quoi c'est un problème de santé publique en mettant l'emphasis sur les inégalités sociales de santé (ISS).
 - Réalité épidémiologique liée à un déterminant de la santé
 - Ampleur/importance relative (intensité, étendue, gravité, disparités, comparaison, etc.)
 - Objectif(s) de santé publique permettant de résoudre le problème
 - Solution(s) permettant d'atteindre l'objectif de santé publique
 - Mandats légaux de la DRSP en lien avec le problème

- En quoi le problème de santé en est un de santé publique ?
- À quel déterminant de la santé fait-on référence ?
 - D'autres déterminants sont-ils en cause ?
 - Quel est l'impact sur les ISS ?
 - Est-ce un problème associé à la maladie, à l'incapacité ou à la mortalité ?
 - Est-il possible de le prévenir ?
 - Quelles populations sont concernées ?
 - Quel est l'ampleur du problème pour Montréal ?
 - Comment Montréal se compare au reste du Québec ou à d'autres grandes métropoles ?
 - Est-ce que la DRSP possède des mandats légaux et des leviers pour intervenir en lien avec le problème ?

1.2.1

VEILLE STRATÉGIQUE

Mener une veille stratégique de l'environnement politique, économique et social pour saisir les enjeux émergents, anticiper les évolutions et fournir les informations appropriées en temps opportun.

- Veille médiatique
- Veille politique (régionale, nationale, fédérale)
- Veille scientifique
- Opinion, sondages
- Rapports d'organismes conseil (ex. : CNESST, Protecteur du citoyen, Vérificateur général, BAPE, firmes de consultants, etc.)



- Quelle est la couverture médiatique du problème ?
- Où se situe l'opinion publique ? Est-ce que des sondages sont disponibles ?
- Est-ce qu'un projet de loi qui pourrait avoir un impact sur le problème de santé publique ou l'un de ses déterminants est prévu à l'agenda gouvernemental ?
- Est-ce qu'une politique publique en lien avec le problème ou l'un de ses déterminants est en cours de révision ?

1.2.2

CONTEXTES POLITIQUES

Recenser les contextes politiques susceptibles d'influencer l'évolution du problème de santé publique.

- Gouvernements et institutions politiques des différents paliers impliqués
- Lois et règlements, politiques, orientations et plans d'action
- Cycle d'élaboration des politiques publiques
- Mécanismes d'allocation budgétaire
- Mécanismes de consultation
- Expériences d'autres juridictions comparables (autres organisations de santé publique, villes, régions, provinces, pays)

- Quels paliers de gouvernement sont concernés par le problème ou l'un de ses déterminants ? Quelles lois ou règlements l'encadrent ?
- A quelle étape du cycle de politiques publiques sommes-nous ? (1. mise à l'ordre du jour d'un problème; 2. formulation; 3. prise de décision; 4. mise en œuvre; 5. évaluation)
- Est-ce que d'autres juridictions sont confrontées à un problème similaire ? Si oui, quels sont leurs leviers d'intervention ? Qu'avons-nous à tirer de ces expériences ?

1.2.3

CARTOGRAPHIER LES ACTEURS

Identifier et caractériser les principaux acteurs concernés par l'enjeu de santé publique afin de situer l'organisation dans son écosystème et juger des interventions les plus appropriées selon la position des autres parties prenantes.

- Identifier : thématique (jeunesse, SAT, etc.), secteur (communautaire, institutionnel, philanthropique, etc.), décisionnel (local, régional, national, etc.)
- Caractériser : faire ressortir les dynamiques et rapports de force (rôles et responsabilités, potentiel d'influence, forces, faiblesses, leviers, etc.) et mettre l'emphasis sur les relations entre les acteurs impliqués
- Faire état des différentes positions par rapport au problème

- Quels partenaires stratégiques sont concernés par le problème et lesquels pourraient le devenir ?
- Quelles sont les positions des parties prenantes par rapport au problème soulevé ?
- Quels rapports entretiennent les acteurs entre eux ?

1.2.4

ANALYSE DU CONTENU DE LA POLITIQUE PUBLIQUE À CHANGER

Analyser, le cas échéant, le contenu de la politique publique pour lequel un changement est souhaité.

- L'analyse peut être réalisée avant l'adoption d'une politique publique afin d'informer les acteurs concernés
- L'analyse peut également se faire lorsque la politique publique est déjà en application dans le but d'évaluer ses différents paramètres pour bonification, reconduction, etc.

- La politique publique permet-elle d'atteindre l'objectif de santé publique recherché ?
- Est-ce que la politique publique a engendré des effets non recherchés (positifs ou négatifs) ?
- Est-ce que la politique publique s'avère équitable (évite les inégalités auprès de différents groupes) ?
- Quels sont les gains pour le gouvernement ou d'autres acteurs ?
- La politique est-elle en conformité avec la législation actuelle ? Est-elle applicable avec les ressources disponibles ?
- Suscite-t-elle l'acceptabilité des acteurs concernés, y compris la population visée (de la définition du problème à ses conditions d'adoption, de mise en œuvre et de reddition de compte) ?

2

OPPORTUNITÉ, ANALYSE DE PERTINENCE ET CHOIX DE LA STRATÉGIE D'INFLUENCE

2.1

ANALYSER LA PERTINENCE

2.1.1 ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'OPPORTUNITÉ Exposer l'opportunité et démontrer que le contexte est favorable à une intervention d'influence. • Démontrer l'opportunité (actualité, demande d'un partenaire, consultation publique, données inédites de SP, etc.) • Présenter le contenu de la politique publique visée et son étape d'élaboration • Identifier les acteurs ainsi que la position des différentes parties prenantes dans ce contexte • Démontrer que l'analyse du problème de santé publique est complétée (données rigoureuses et à jour) • Démontrer que l'intervention d'influence est justifiée par l'importance des enjeux de santé publique liés à la politique publique ? • Quelle est l'opportunité ? • Est-ce que la littérature et les données sont suffisamment solides pour permettre d'intervenir en toute crédibilité ? • Est-ce que la problématique de santé publique est suffisamment importante dans ce contexte pour justifier une intervention d'influence ? • Est-ce que l'intervention de la DRSP est justifiée compte tenu de la prise de position des autres parties prenantes et du contexte ?	2.1.2 POSITION DE L'ORGANISATION ET LÉGITIMITÉ Présenter la position de la DRSP en lien avec le problème et l'objectif de santé publique souhaités. • Faire un bref survol du positionnement historique de l'organisation sur la question • Présenter le positionnement d'autres institutions de santé publique (locales, régionales, nationales, internationales) qui viennent appuyer l'intervention de l'organisation • Rappeler les mandats légaux de la DRSP en lien avec le problème de santé publique ainsi que les leviers dont elle dispose pour solutionner le problème • Démontrer qu'il s'agit d'un problème de santé publique pour lequel l'organisation a la légitimité d'intervenir • Quelles sont les productions antérieures de l'organisation en lien avec le problème de santé publique ? • L'organisation a-t-elle une position claire sur le problème de santé publique dans ce contexte précis ? • Quels sont les mandats légaux de la DRSP associés au problème ? En vertu de quel mandat la DRSP peut-elle intervenir ?	2.1.3 NIVEAU DE PRIORITÉ Déterminer le niveau de priorité souhaité du positionnement pour l'organisation (élevé, moyen, peu élevé) en fonction de l'opportunité, mais également des priorités établies à la planification stratégique ainsi qu'au PARI • Est-ce un enjeu de santé publique qui figure au PARI ? • Est-ce que des actions d'influence pour ce déterminant y sont prévues ? • Est-ce une priorité de direction ?	2.1.4 OBJECTIF STRATÉGIQUE Présenter les objectifs stratégiques poursuivis par l'organisation en lien avec le problème de santé publique. <i>L'objectif stratégique diffère de l'objectif de santé publique et se concentre sur le changement politique attendu de l'intervention</i> (ex. : influencer l'adoption d'amendements à un projet de loi visant l'étiquetage sur des produits alcoolisés, porter attention à un autre ministère du manque de données accessibles sur un enjeu précis). • Déterminer si l'objectif de santé publique sera atteint grâce à l'objectif stratégique. Il s'agit du gain souhaité par la prise de position • Est-ce que l'objectif stratégique permettra à l'organisation d'apporter une solution au problème de santé publique ? • Quel est le changement souhaité ? Le gain espéré par la prise de position ? • Qui cherchons-nous à influencer et à quelles fins ?	2.1.5 ANALYSE DES DIFFÉRENTES OPTIONS D'INFLUENCE ET CHOIX D'UNE STRATÉGIE Proposer et comparer les options de stratégies d'influence. • Déterminer les différentes options de stratégies d'influence (soutenir, mobiliser, collaborer, influencer, proposer seul ou à plusieurs, faire parler les partenaires/médias, etc.) • Énumérer les risques et bénéfices associés aux options • Expliquer en quoi une intervention visant à influencer une politique publique est l'option la plus appropriée. Évaluer d'autres options. • Faire le lien entre les options, l'objectif stratégique et l'opportunité • Déterminer la stratégie d'influence en fonction de l'objectif stratégique poursuivi • Préciser les moyens appropriés selon la stratégie d'influence (avis, mémoire, sortie médiatique, partage des nouvelles données et des meilleures pratiques, lettre, etc.) • Préciser le public cible, l'instance ou l'auditoire visé • Quelles sont les alternatives quant à la stratégie d'influence ? • Est-ce que l'intervention au niveau des politiques publiques est la plus efficace ? • Est-ce que le positionnement doit être public ou il peut se jouer en coulisses ? • Qu'est-ce que la DRSP a de plus à dire que ce qui a déjà été dit ? • Vers quels acteurs doit-on diriger notre stratégie ? • Veut-on s'adresser directement ou indirectement (par l'entremise d'autres acteurs) aux décideurs ? • Veut-on sonder/mobiliser l'appui d'autres organisations ? • Veut-on que d'autres organisations se prononcent publiquement sur le sujet ?	2.1.6 RECOMMANDATIONS ET POTENTIEL DE RÉALISATION Préciser les recommandations en lien avec l'objectif de santé publique et déterminer leur potentiel de réalisation. • Identifier les principaux messages à livrer • Identifier des recommandations qui visent la résolution du problème de santé publique et les associer aux principaux messages • Élaborer des recommandations explicites, réalistes et applicables. • Évaluer leur potentiel de réalisation en regard des leviers à la disposition de l'interlocuteur • Que recommande l'organisation pour solutionner le problème de santé publique identifié ? • Est-ce que les recommandations ont un potentiel concret de réalisation ?
---	---	--	--	--	--

Pour compléter la
note de
pertinence

2 OPPORTUNITÉ, ANALYSE DE PERTINENCE ET CHOIX DE LA STRATÉGIE D'INFLUENCE

2.2 ANALYSER LA FAISABILITÉ

2.2.1 IMPACTS DE L'INTERVENTION

- Évaluer les impacts potentiels de l'intervention (avantages, risques, retombées) tant pour l'organisation que pour les parties prenantes. Ces impacts peuvent porter sur l'objet de l'intervention (ex. : projet de loi) ou sur la mobilisation des partenaires, l'opinion publique ou la crédibilité de l'organisation.
- Identifier les risques associés à l'intervention (récupération, crédibilité, poursuite, etc.) ainsi que les risques à ne pas saisir l'opportunité (impacts négatifs sur la santé, marginalisation de l'expertise de santé publique, etc.)
- Identifier les retombées concrètes escomptées si l'objectif stratégique est atteint (ex. : modification à un projet de loi) et les conséquences (négatives) si ce même objectif n'est pas atteint
- Lorsque nécessaire identifier les enjeux éthiques relatifs à l'intervention et solliciter les éthiciennes du CIUSSS



- Quels sont les impacts souhaités par notre intervention ?
- Quels sont les angles morts qui pourraient faire l'objet de risques, éventuels ou avérés, pour l'organisation ?
- Existe-t-il des enjeux éthiques associés à l'intervention proposée?

2.2.2 RESSOURCES

- Déterminer les ressources internes nécessaires pour mener à bien l'intervention (expertise, disponibilité, gouvernance, etc.). Au besoin, identifier les ressources externes requises.
 - Évaluer si l'ampleur des ressources dédiées est proportionnelle au potentiel d'atteinte des objectifs stratégiques et de santé publique
 - Évaluer l'expertise requise et la capacité d'intervenir (temps, contacts, etc.)
 - Préciser les rôles et responsabilités des différentes personnes impliquées et, au besoin, la gouvernance de l'intervention
 - Identifier les collaborations nécessaires

- Avons-nous l'expertise requise ou la capacité de la générer ?
- Avons-nous la capacité de mener à bien l'intervention ?
- Est-ce que les rôles et responsabilités des professionnels et des équipes sont définis ainsi que les procédures entourant le cheminement du dossier ?

2.2.3 ÉCHÉANCIER ET LIVRABLES

- Préciser l'échéancier réaliste de réalisation selon les ressources disponibles et de l'agenda politique (dates de consultations publiques, journée nationale thématique, etc.)
- Détailler les interventions en quelques livrables spécifiques à l'intérieur d'un plan de travail (étapes franchies et à venir)

- Connaissons-nous les dates ou jalons qui pourraient baliser la prise de position ?

3

DIFFUSION ET ÉVALUATION DE L'INTERVENTION

3.1

DIFFUSER LA PRISE DE POSITION

3.1.1

COMMUNICATIONS

- Identifier les enjeux et objectifs de communication en lien avec les différents publics cibles
- Déployer une stratégie de communication avant, pendant et après la prise de position
- Circonscrire le message que l'on souhaite diffuser. Identifier les deux trois messages les plus importants à positionner



Si la stratégie d'influence choisie nécessite de rédiger un texte argumentatif, le cadre de référence propose des balises pour la structure du texte et de l'argumentaire

3.1.2

SUIVI

Permet de pérenniser la stratégie d'influence au-delà d'une seule intervention.

- Procéder à un débriefing interne sur l'intervention d'influence
- Évaluer l'efficacité de l'intervention
- Assurer un suivi auprès des parties prenantes concernées
- Assurer un suivi quant à l'application des recommandations



- Est-ce que l'intervention a eu les retombées escomptées ?
- A-t-on atteint l'objectif de santé publique, a-t-on avancé ou reculé ?
- L'objectif stratégique était-il réaliste ?
- Y a-t-il d'autres étapes ?
- Qu'avons-nous appris de cette intervention ?